

Lutte scolaire entre catholiques et gouvernement. in Chronique de la France. 11e année. N° 511. 14 juillet 1910.

Numéro d'inventaire : 1982.01580.4

Type de document : périodique

Imprimeur : Feron-Vrau (P.)

Date de création : 1910

Collection : Chronique de la presse ; 511

Description : Feuilles pliées en deux et emboitées sans agrafe ni couture.

Mesures : hauteur : 261 mm ; largeur : 186 mm

Notes : Articles parus dans la Chronique de la presse, brochure placée sous le patronage de l'Eglise. Mention "Dieu protège la France" en première page avec illustration d'un Christ en croix. Somme de deux articles : - "Lutte scolaire, le gouvernement annonce qu'il va donner satisfaction aux pères de famille (Temps)". - "En réalité il adopte officiellement une organisation anticatholique préparée depuis cinq ans par les Francs-Maçons (Croix)".

Mots-clés : Conception et politiques éducatives

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 16

Commentaire pagination : Pagination allant de la page 437 à la page 452.

ill.

Sommaire : Sommaire présentant les divers articles du numéro de la revue.

DIEU PROTEGE LA FRANCE

11^e Année. — N° 511. — 14 juillet 1910PARIS
5, RUE BAYARD, VIII^e

Chronique de la Presse

PARAÎSSANT LE JEUDI

Abonnement d'un an : 3 fr. (Étranger : 4 fr.)

La CHRONIQUE, sauf indication expressément contraire, n'assume pas la responsabilité des articles qu'elle reproduit.

Sommaire

Les catholiques au Parlement. — Premiers votes incompréhensibles (*Semaine religieuse de Montauban; Correspondance de Rome*). — Détail des trois scrutins sur l'ordre du jour de confiance Hesse (votes des membres de l'Action libérale, des groupes des Droites, des Indépendants et des Républicains progressistes).

Gestes d'apaisement. — Le ministère Briand commande un monument célébrant l'apostasie de Lamennais (*Siècle*).

Lutte scolaire. — Le gouvernement annonce qu'il va donner satisfaction aux pères de famille (*Temps*) ; en réalité il adopte officiellement une organisation anticatholique préparée depuis cinq ans par les Francs-Maçons (*Croix*).

Histoire contemporaine. — Quelques traits de la carrière de Waldeck-Rousseau (LÉON DAUDET, *Action Française*; HENRI BAZIRE, *Peuple Français*; A. B., *Gazette de France*; J.-L. DE LANES-SAN, *Siècle*; *Temps*).

Justice et politique. — Le scandale Rochette (HENRI BÉRANGER, *Action*; MAURICE ALLARD, *Humanité*; HENRI DE NOUSSANNE, *Gil Blas*.)

A RETENIR

Loi et Tyrannie

Le respect de la loi, le rétablissement de l'ordre ! Formules vagues et commodes sous lesquelles la réaction a toujours abrité ses entreprises.

MILLERAND.

(Petite République, 10 juillet 1895.)

LES CATHOLIQUES AU PARLEMENT

Premiers votes incompréhensibles

Nous lisons dans la *Semaine religieuse de Montauban* (2 juill. 1910) :

Mardi dernier, 28 juin, veille du jour où l'Eglise fête saint Pierre, son premier Pape, la Chambre des députés a voté l'ordre du jour suivant :

La Chambre, fidèle à la politique traditionnelle du parti républicain, approuvant la Déclaration du gouvernement et confiant en lui pour continuer l'*œuvre des trois précédentes législatures*, pour pratiquer une *politique d'action laïque*, pour faire voter rapidement l'impôt sur le revenu, pour poursuivre, avec une majorité composée exclusivement de républicains, décidés à faire aboutir ces réformes, l'œuvre du progrès démocratique et social, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.

Avant que cet ordre du jour fût voté, M. Briand en avait soigneusement déterminé la signification.

Voici ses propres paroles :

J'ai indiqué à quel caractère on pouvait reconnaître les républicains... Je m'appuyais précisément sur la question laïque... Tout mon discours d'hier a été pour me solidariser avec les républicains, au milieu de qui j'ai combattu pendant dix ans...

Mais ai-je préconisé le désarmement ?... Ai-je dit de renoncer à la propagande ? Au contraire, j'ai dit de la continuer toujours plus active, pour qu'elle soit toujours plus efficace...

D'ailleurs, on sait que l'*œuvre des trois précédentes législatures* qu'il s'agit de continuer, d'après les termes exprès de l'ordre du jour accepté par M. Briand, est une

